

AVIS DE COURSE

LE DEFIL DES DEUX RIVES

Comptant pour le Championnat de Baie de Seine

samedi 15 juin 2019

Autorités organisatrices : Cercle Nautique Honfleur (CNH) et Groupe des Croiseurs Côtiers (GCC)

1. REGLES

La régata est régie par :

- Les Règles de Course à la Voile 2017-2020 (RCV) de l'ISAF.
- Les prescriptions de la Fédération Française de Voile.
- Les règles "Osiris habitable".
- Le règlement du Championnat de Baie de Seine disponible sur www.baiedeseine.fr
- Pour les navigations nocturnes : les règles du chapitre 2 des RCV ne s'appliquent plus et sont remplacées par la partie du Règlement international pour Prévenir les Abordages en Mer (COLREG).
- Le présent avis de course.
- Armement correspondant à une navigation à moins de 6 milles d'un abri.
- Equipement d'une VHF.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

La régata est ouverte à

- tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception A, B et C norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 5^e catégorie de navigation ou équivalent.
- Les bateaux s'étant inscrits avant le départ, possédant un contrat de jauge Osiris valide et dont les membres d'équipage sont titulaires d'une licence FFVoile avec visa médical, et d'une autorisation parentale pour les mineurs.

3. PROGRAMME

Samedi 15 juin

Inscriptions de 8h00 à 12h00 au CNH de Honfleur
où de 11h00 à 12h30 au SNPH du Havre.

Signal d'avertissement : 14h30 devant la "cabane du bout du monde" sous le phare de La Hève (cf Instructions de course).

ARRIVEE parages de Amfard SW puis retour vers ports d'origine ou escale à Honfleur

Dimanche 16 juin

11h00 au CNH proclamation des résultats du DEFIL DES 2 RIVES

Jusqu'à 15h30 sortie des bateaux, pour accompagner le passage de l'ARMADA de Rouen à partir de 17h00

4. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles sur le site du G.C.C.

www.baiedeseine.fr et du CNH www.cnh-honfleur.net

Les bateaux de la rive nord doivent émerger avant de départ au SNPH.

Les bateaux de la rive sud doivent émerger avant de départ au CNH, au SNPH ou par VHF (canal 06) en signalant leur présence et leur intention de courir.

Il n'y aura pas de briefing. Les éventuels avenants seront confirmés par VHF avant le départ.

A l'arrivée, **les bateaux ne se rendant pas à Honfleur, doivent émerger par VHF (canal 06) et doivent obtenir un accusé de réception du Comité de course.**

5. PARCOURS

Parcours du type côtier décrit dans les instructions de course.

Une seule course avec l'arrivée dans **l'entrée de la Seine** pour permettre aux concurrents ne pouvant rallier Honfleur de rentrer plus facilement vers leur port d'origine. Les équipages sont attendus le Dimanche matin à 11h00 au Cercle Nautique de Honfleur pour la proclamation de la rive gagnante.

6. CLASSEMENT

Le classement est effectué dans chaque flotte (flotte croiseurs et flotte sportboats) selon les règles du Championnat de Baie de Seine (système de points FFVoile dit LP 200) de la première moitié des bateaux (arrondie à l'entier supérieur) et on les affecte à leur rive. Les autres bateaux, quelle que soit leur place, marquent 5 points pour leur rive. La rive qui a le plus de points gagne.

7. PLACE AU PORT

Les bateaux concurrents sont accueillis gratuitement à Honfleur.

8. COMMUNICATION RADIO VHF canal 06

9. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

10. DECISION D'ABANDONNER

Afin d'éviter de déclencher des moyens de recherche, il est demandé **aux concurrents qui abandonnent de le signaler soit par VHF (canal 06 avec un accusé de réception) soit par SMS au 06 86 42 68 94.**

11. REMISE DES PRIX

La remise du Trophée à la rive gagnante aura lieu dans les locaux du CNH à 11h00 le Dimanche 16 juin suivie d'un apéritif - buffet (inscription à faire figurer sur formulaire d'engagement : 5 euros/ personne)

Informations complémentaires : marée, ouverture des portes le 15 juin

Basse Mer le Havre : 17h13 (1.80 mètres)

Pleine Mer le Havre : 23h11 (7.60 mètres)

Coef 78/80

Sas Honfleur :

Ouverture Pleine Mer le matin 08h37 à 10h07

Ouverture pleine mer le soir de 21h01 à 22h31

En dehors ouverture pleine mer, entrée toutes les heures pleines 24h/24.

Sorties aux demi-heures., sauf restrictions le 16 juin du fait de l'Armada (voir ci-après)

Portes Deauville :

Le matin, ouverture des portes le 15/6 de 7h30 à 13h06

Le soir, ouverture des portes de 19h49 à 00h35 (le 16/6)